

## AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : **FEMMES A LA BARRE- 2025**

Date : 18 **Mai 2025**

Lieu : **Argelès sur Mer**

Autorité Organisatrice : **YACHT CLUB ARGELÈS RACOU**

Nom de la compétition : **FEMMES A LA BARRE - 2025**

Date : 18 Mai **2025**

**Grade 5C**

Autorité Organisatrice : **YACHT CLUB ARGELÈS RACOU**

- **RÈGLES**

La régates sera régie par :

- les RIR,
- le présent avis de course,
- le règlement OSIRIS
- la fiche course.

- **ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION**

2.1 La régates est ouverte à tous les bateaux des classes A, B, C, D, E, F, G, L, R1, R2, R3, R4.

2.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent valider leur licence FFVoile

« COMPÉTITION » .

Les Mineurs accompagnée d'une autorisation parentale.

### 3. **DROITS A PAYER et INSCRIPTION EN LIGNE SUR LE SITE YCAR**

Les droits requis sont les suivants :

**Droits à payer participation Régates : 5 Euros** par équipier

**Droit à payer Repas Samedi soir : 15 Euros** par participant (Pizza + boisson samedi soir)

- **PROGRAMME**

- 

4.1 Les inscriptions doivent être fait sur le site YCAR **au plus tard le MERCREDI 14 MAI 2025 à 18 h**

4.2 Repas du samedi soir confirmation des inscriptions : toujours sur le site YCAR

- 4.3 Date et heure du briefing : Dimanche 18 MAI 2025 à 10h15.
- 4.4 Heure du premier signal d'avertissement : 11h.  
Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h.
- 4.5 Proclamation des résultats Voile : 17h30.

## 5. CLASSEMENT

- 5.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1<sup>er</sup> 1 point, 2<sup>ème</sup> 2 points, etc ...
- 5.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.
- 5.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

## 6. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- YACHT CLUB ARGELÈS RACOU  
Capitainerie de Port Argelès  
66700 Argelès sur Mer
- Téléphone : 06 26 12 48 30
- Messagerie : [contact@yacht-club-argeles.com](mailto:contact@yacht-club-argeles.com)
- Des places de port sont mises à la disposition des concurrents.
- Disposition des places Trois jours avant la date de la régates et trois jours après la date .  
Contacter la Capitainerie du Port :  
VHF Canal 9  
Téléphone 04 68 81 63 27

## LICENCES

**Obligatoire : licences club ou licences temporaires**

### TARIF

- Licence FFV club adulte : 70 €
- Licence FFV jeune (-18 ans): 32 € (primo inclus)
- Licence temporaire 1 Jour : 25 €
- Licence temporaire 4 jours : 50 €

**Demandes : en ligne sur le site YCAR et paiement sécurisé** ou à transmettre à [contact@yacht-club-argeles.com](mailto:contact@yacht-club-argeles.com) en fournissant pour chaque licence demandée :

Nom, Nom de Naissance  
Prénom,  
Date de naissance, Ville de Naissance  
Adresse,  
Adresse de messagerie  
Téléphone

<http://www.yacht-club-argeles.com/>